
COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IAE en séance plénière du 08 mars 2022

Membres du conseil présents :

- Collège A : - PEYPOCH Nicolas - VILLESEQUE-DUBUS Fabienne – BRIEC Walter
- Collège B : LIANG Qibin – BOTTI Laurent – GONCALVES Olga
- Collège C - BIATSS : MEYRIEU Magali - MERCADER Setti
- Collège D - Usagers : BELTRAN Caroline – HEUSSLER Bertrand – PINNA Paul
- Collège des personnalités extérieures : MELIDONIS Alexis - BARAILLE Julien - ROMERO GAYO Olivier

Membres ayant donné procuration :

- NAUD Kassandra à HEUSSLER Justine

Membres assistant de droit à titre consultatif ou membres invités :

- MANNARINI Michel- Directeur de l'IAE
- COMMANDRE Monique – Directrice antenne de Mende
- PELLEGRIN Nathalie - Responsable administrative de l'IAE
- CANTIER MN - Secrétaire de séance

Membre excusé :

- VIVES Aude – Conseil départemental des PO

La séance est ouverte est à 18 h 00

15 membres du Conseil sont présents ou représentés, le quorum est atteint

1. Approbation du PV du conseil plénier du 31 janvier 2022

Le PV du conseil du 31 janvier est approuvé à l'unanimité.

2. Conventions de partenariat avec l'université d'Andorre

L'accord-cadre et l'avenant sont présentés aux votes. Cette convention permet la mise en place d'un échange d'enseignants et d'étudiants. Actuellement c'est surtout les échanges d'étudiants qui sont pratiqués, 3 à 4 étudiants partent et 3 ou 4 viennent annuellement.

C. BELTRAN s'interroge sur les conditions d'hébergement des étudiants. N. PELLEGRIN précise que la convention n'aborde pas ce point, elle engage les parties uniquement dans le domaine de la recherche et de la pédagogie.

La convention est approuvée à l'unanimité

3. Convention avec la Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises : organisation du SCORE IAE Message

M. MANNARINI indique que cette convention, d'une durée de 3 ans, concerne l'organisation du Score IAE Message (SIM). Il s'agit d'un test d'évaluation de 3 heures dans 4 domaines : la culture générale, l'anglais, le raisonnement logique et la compréhension de textes en français. A l'issue du test, un score sur 100 points est attribué. Deux sessions ont lieu, une au mois de mars, l'autre au mois de mai. Il y a de moins en moins d'étudiants intéressés : pour la 1^{ère} session 37 inscrits pour 140 places.

Certains IAE exigent le score dans les dossiers de candidatures. A Perpignan, il est conseillé de le présenter. L'inscription s'élève à 30 € pour l'étudiant, le complément est pris en charge par le réseau IAE.

F. VILLESEQUE-DUBUS précise que l'IAE de Perpignan est centre d'examen ; cela permet aux étudiants de Perpignan de ne pas avoir à se déplacer à leur frais.

La convention est approuvée à l'unanimité

4. Avenant à la convention de partenariat avec la SAS IDEA du 07 décembre 2021, mise à jour des heures de cours effectuées dans le diplôme DU G2PNE

LA SAS IDEA est un organisme spécialisé dans le domaine de la digitalisation au niveau des ports de plaisance. La convention précise les conditions le paiement de M. POURREAU qui intervient 7 heures en CM pour « Marketing Digital appliqué au tourisme fluvial et portuaire » dans l'UE 5 et 4 heures en CM pour « Profil de clientèle et service adapté » dans l'UE 6.

L. BOTTI s'interroge sur le fait que cet intervenant ne passe pas par la procédure des vacataires. Il souligne que les responsables pédagogiques ne peuvent parfois pas recruter des intervenants de qualité car ils ne remplissent pas les critères exigés par le service des ressources humaines.

M. MANNARINI indique que pour les formations initiales, il est plus compliqué, voire impossible de rémunérer des intervenants par facture. Cela est plus facile dans le cadre de formations continues, en effet le SFCA dispose d'un budget région qui permet de conventionner avec différents organismes sous forme de prestation de service.

M. COMMANDRE indique que cette année à Mende, il a été possible de rémunérer une intervenante en formation initiale sur facture. Ce qui peut poser problème, c'est l'analyse budgétaire. La prestation de service impute le budget fonctionnement et non celui des ressources humaines et le recours à du fonctionnement pour la rémunération de cours pourrait générer une perte au niveau des heures d'enseignements. N. PELLEGRIN précise que ce type de rémunération entraîne obligatoirement la nécessité d'ajuster les prévisions budgétaires. Le suivi des conventions doit permettre l'ajustement des prévisions de dépenses entre la masse dépenses de personnels et la masse dépenses de fonctionnement.

La convention est approuvée à l'unanimité

5. Convention avec la Direction Départementale des finances publiques de Lozère

M. COMMANDRE indique que la DGFIP a beaucoup insisté pour obtenir ce partenariat. Cette convention, d'une durée de 3 ans, renouvelable 1 fois ne génère aucune incidence financière. Elle a pour but de présenter la DGFIP, de développer l'attractivité de leurs métiers, d'ouvrir leur recrutement. La DGFIP participera aux journées « Portes ouvertes » et journées « Métiers » etc....

La convention est approuvée à l'unanimité

Pour information :

1. La recherche

F. VILLESEQUE-DUBUS indique l'élection de Gilles N'GOALA en tant que directeur du laboratoire MRM ainsi que le renouvellement du conseil du laboratoire pour lequel O. GONCALVES a été élu.

L. BOTTI indique qu'un séminaire en ligne a eu lieu en janvier avec la participation d'un collègue japonais sur la question de « L'efficacité de la performance dans le secteur de l'hôtellerie et plus précisément des Ryokans au Japon pour l'axe « Ressources et Territoires » du laboratoire CRESEM

Le 07 mars a également eu lieu un séminaire avec le professeur Stanislav IVANOV de la VARNA University of Management en Bulgarie, spécialiste dans le domaine de l'automatisation et la robotisation dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme.

S. PETIT, enseignant en sciences économiques de l'université de Valenciennes est actuellement accueilli. Il intervient en tant que vacataire pour des cours en Master 1 et travaille également sur des projets communs dans le cadre d'un contrat de recherche.

N. PEYPOCH indique qu'il est prévu pour les années à venir d'accueillir des collègues de Bulgarie, Japon, Angleterre etc...

2. La qualité

N. PEYPOCH indique qu'il a été contacté par la CFET (Conférence de formations d'excellence en tourisme) pour savoir si nous étions en capacité d'accueillir à la rentrée prochaine 15 étudiants Ukrainiens dans les filières tourisme en licence 3, parcours management du tourisme et en master 1 et dans les 2 parcours du M2. Un contact est établi avec le Président et la Vice-présidente étudiants pour les questions d'hébergement etc....

Il semble probable que des demandes seront formulées pour les autres diplômes. Le site de Mende sera également concerné.

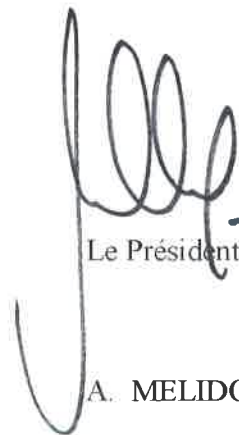
M. MANNARINI indique que l'audit Qualicert aura lieu le jeudi 09 juin, la formation auditée n'est pas encore connue.

3. L'international

Dans le cadre de la convention Erasmus + Emic, plusieurs enseignants notamment tunisiens ont manifesté le souhait de venir quelques jours à l'IAE pour des cours et divers échanges.

F. VILLESEQUE-DUBUS précise que Mme Ines Kaoul, professeure en finance à l'université de SOUSSE sera présente du 20 au 27 mars et présentera ses travaux dans le cadre du laboratoire MRM.

La séance est clôturée par le Directeur à 19 h 00.



Le Président

A. MELIDONIS